GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1768. Du Samedi 10 Décembre.

AGRICULTURE.

Prix du grain à Londres, le 25 Novembre 1768.

shillings.

LE quarter de 544 liv. de 12 onces.

De Froment	28 à 37
De Drêche	24 à 28
De Seigle	19 à 20
D'Orge	15 à 21
D'Avoine	13 à 16

Le quarter du meilleur froment étant à 37 shillings, c'eſt ſur le pied de 23 ℔ 15 ſ 8 d. de France le ſeptier de Paris.

COLONIES ANGLOISES.

Un Exprès eſt arrivé à Brunſwick dans la Caroline Septentrionale, avec avis que 300 Habitans de cette Colonie s'étoient attroupés, avoient forcé la priſon de la Ville de Saliſbury, & qu'après en avoir tiré quelques voleurs de chevaux, & réduits le bâtiment en cendres, ils s'étoient retirés triomphant de cette belle proueſſe.

Les dernieres lettres de Charles-Town dans la Caroline Méridionale, nous apprennent que le chanvre & le lin qu'on y a ſemés cette année, excédent du triple les ſemailles des années précedentes, ce qui prouve clairement le deſſein où eſt cette Colonie, d'étendre & d'améliorer ſes manufactures de toiles.

DE LONDRES.

On nous mande de Livourne que pluſieurs Navires qui étoient allés charger des grains dans l'Archipel, étoient revenus à vuide, parce que le Grand Seigneur en avoit défendu l'exportation, voulant ſe réſerver une grande abondance de cette denrée pour la ſubſiſtance de ſes armées.

Un particulier arrivé de la partie occidentale d'Angleterre, nous a rapporté que pluſieurs Fermiers monopoleurs avoient fait derniérement le tour des Provinces, & qu'ils avoient acheté toute la récolte de grains des petits Fermiers, dans le deſſein de faire hauſſer le prix de cette denrée.

La cherté des vivres doit être attribuée en grande partie au prix exceſſif auquel les terres ſont louées. Il y a en Hampſhire environ à 60 milles de Londres, une ferme qui n'étoit louée en 1700 que 65 ℔ ſterl. par an, qui en 1738 rapportoit cent guinées, & qui actuellement eſt affermée pour le prix exorbitant de 160 ℔ ſterl.

On parle de faire des recherches exactes de toutes les charités établies dans ce Royaume pour le ſoulagement des pauvres, afin de ſçavoir de quelle maniere elles ſont diſtribuées, puiſque ſuivant un calcul très modéré, les charités publiques ſe montent annuellement à 3 millions ſtérl.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRIX

D'agriculture proposés par Monsieur Ducluzel, Intendant de la Généralité de Tours, & qui seront délivrés au jugement du Bureau de la Société Royale d'agriculture de la Ville du Mans.

Le premier prix sera de la somme de 80 ℔, & le second de celle de 40 ℔ en faveur de ceux des Concurrens qui réussiront le mieux à semer une once de graine de mûrier blanc, en se conformant aux conditions suivantes, sans pouvoir, par les Concurrens, s'en écarter sous quelque prétexte que ce soit. (a)

Il ne sera admis au concours que cent personnes, soit Jardiniers de la Ville, soit Particuliers faisant valoir des terreins ou jardins, au-delà des Fauxbourgs, & dans tous les autres lieux situés en deçà de l'arrondissement de la Banlieue de la Ville & Quinte, & non au-delà; c'est-à-dire, dans les dehors des Paroisses de la Ville qui s'étendent au delà desdits Fauxbourgs; & en outre dans les Paroisses de Sainte-Croix, de Pontlieue, d'Yvré-l'Évêque, de Coulaines, de Sargé, de Saint-Pavace, de Saint-Pavin-des Champs, de la Chapelle Saint-Aubin, de Saint Georges & de Roüillon, autant que les terreins, toutefois, se trouveront situés en-dedans & en-deçà des bornes de ladite Banlieue.

Les premiers inscrits jusqu'au nombre de cent, seront les seuls admis, & ce nombre une fois rempli, aucun autre ne sera admis.

Il sera délivré gratuitement à chacun des Concurrens, une once de graine de mûriers blancs, qui sera prise dans le même paquet qui contiendra la totalité qui sera distribuée, de sorte qu'il n'y aura aucun choix, & qu'elle sera de même & semblable qualité.

Ces graines ne seront délivrées à ceux qui se seront faits inscrire, que dans le mois de Mars 1769, non plutôt.

Le Bureau d'agriculture se propose de faire semer une once de la même graine, & de la même façon ci-après prescrite pour servir de comparaison, afin de n'être pas trompé dans l'examen qui en sera fait par ses Commissaires, avec le semis de ceux qui concourront, & qui auroient pu charger leurs planches de graines étrangeres; ce qui étant facile à connoître, excluroit celui qui auroit fait cette supercherie.

Il sera loisible aux concurrens de choisir le terrein, l'exposition & les soins qu'ils voudront prendre pour préparer, améliorer & faire généralement tout ce qu'ils jugeront nécessaire pour mieux réussir: on les avertit seulement que MM. les Commissaires auront égard à toutes ces circonstances.

L'espace que contiendra le semis ne pourra être moindre ni plus grande que de 288 pieds de superficie, c'est-à-dire une planche de 24 pieds de longueur sur 12 pieds de largeur, qui formeront 9 rayons ou rangées de graine de 24 pieds de longueur chacune, à 15 pouces de distance entre chaque rayon, ce qui formera 36 toises de longueur de semis les supposant toisés bout à bout, en disposant lesdits rayons des deux côtés de la planche, à 7 pouces & demi de distance de chacune des deux bordieres de la planche.

On sera libre de semer dès le mois d'Avril, & même de prolonger dans le mois de Mai cette opération; il y auroit peut-être à craindre en différant davantage, que les premieres chaleurs de l'Été, ou la sechereresse n'y fussent contraires, ou qu'en semant de trop bonne heure, les froids du printemps n'y devinsent préjudiciables: on prévient seulement que le temps le plus sûr dans ces climats, est du 15 Avril au 15 Mai, mais que les intempéries de cette saison qui varie très-souvent, doivent être consultées par préférence: c'est à l'intelligence du Cultivateur à suivre à cet égard ses lumieres, & l'expérience qu'il a pu acquérir sur la situation de son sol.

Les semis des Concurrens seront examinés dans le mois de Juillet ou d'Août de l'année 1770, par MM. les Commissaires, qui seront nommés à cet effet par le Bureau d'agriculture, lesquels se transporteront sur les lieux pour en juger.

(a) *Quoique le programe qu'on a annoncé dans la Gazette N°. 79, pour la Ville de Tours, soit à peu de chose près semblable à celui ci, cependant on peut penser qu'on ne sçauroit trop répéter tous les moyens d'encouragement qui sont dûs à la générosité de MM. les Intendans, & lorsqu'ils croient devoir les porter dans toutes les parties de leur Généralité, c'est une justice due à l'activité & au zele de M. Ducluzel.*

Enfin ; ces prix ſeront délivrés à ceux qui auront le mieux réuſſi au jugement de la Société, ſur le rapport qui lui en ſera fait par MM. les Commiſſaires dans la premiere ſéance du Mardi de la rentrée après la Saint Martin de l'année 1770, & les Prix ſeront délivrés dans la ſéance qui ſuivra celle-là, ſans pouvoir être différés ; c'eſt-à-dire, le Prix de 80 ℔ à celui de tous les Concurrens qui aura le mieux réuſſi, & le ſecond de 40 à celui qui, après celui-là, aura mieux réuſſi que les autres.

» On invite tous ceux qui veulent con-
» courir, à bien préparer, par avance, leur
» terrein, à le bien effondrer à la bêche
» aſſez profondément, & à lui donner tous
» les amandemens qu'ils leur jugeront con-
» venables : on prévient ſeulement que le
» ſemis du mûrier produit des racines pivo-
» tantes qui percent volontiers en terre ;
» qu'il ſe plaît dans les terres ſaines, dou-
» ces, légeres & productives ; qu'il aime
» le bel-air, & qu'il ne doit pas être om-
» bragé par des hayes, & encore moins
» par de grands arbres à haute tige.

» On avertit auſſi qu'après la délivrance
» des Prix, tous les Concurrens pourront
» diſpoſer des pourrettes de leur ſemis,
» pour les donner ou les vendre à leur
» profit, ou bien en former des pepinieres,
» s'ils le veulent, & deſquelles ils pourront
» vendre les arbres à leur avantage, ou en
» faire des plantations, ce qu'ils pourront
» d'autant mieux faire, que les pepinieres
» royales ne ſubſiſteront plus lorſque leurs
» mûriers à haute tige ſeront parvenus à
» l'état & à l'âge de bien ſoutenir la tranſ-
» plantation.

On trouve chez le Sieur MONNOYER, *Imprimeur du Roi & de la Société royale d'agriculture, au Pont-neuf, au Mans, une petite brochure inſtructive pour la plantation du* mûrier *& de la* pourette, *& pour la culture de cet arbre.*

RÉFLEXIONS

Sur les diſtributions de comeſtibles au peuple, par M. Auffray.

S'il importe peu comment ſont faites, & en quelles mains tombent les diſtributions que l'on fait au peuple, dans des temps d'allégreſſe, dans des jours de Fêtes nationales, il n'en eſt pas de même de celles que l'on fait dans des temps de détreſſe. Dans le premier cas ce ſont des largeſſes, qui ajoutent à la magnificence des Fêtes ; dans le ſecond ſe ſont des ſecours urgens que donne un pere à ſes enfans, & dont la répartition ne ſçauroit être faite avec trop d'égalité. Les circonſtances où nous nous trouvons, donnent lieu à ces réflexions, & le peu d'effet que j'ai vu faire à la derniere diſtribution du *riz* qui a été faite au peuple, m'a porté à en chercher la cauſe.

Le vice de ces diſtributions eſt ſi peu compliqué, qu'avec un léger examen, en les voyant faire, on calcule les non-valeurs, & l'on voit combien les vues de la main qui répand, ſont mal remplies. En effet, des diſtributions qui ſe font tumultueuſement aux Bureaux de charité des Paroiſſes, où l'on voit le plus fort écarter le plus foible, & preſque toujours le plus indigent, où il y en a qui ſe préſentent deux & trois fois, où l'on en voit courir de Paroiſſes en Paroiſſes, s'emparer d'un bien juſtement deſtiné pour d'autres, où l'indigent honteux n'oſe paroître, *&c.* de pareilles diſtributions qui mettent tout dans une main & rien dans un grand nombre d'autres, font deux tiers moins de bien qu'elles en devroient faire. De cent que donne l'État, par le vice de la diſtribution, il n'y en a pas trente de répartis. Combien de mains reſtent vuides, & je le répête, ce ſont preſque toujours celles qui ont le plus de droit au bienfait. C'eſt donc de l'ordre qu'il faut indiſpenſablement dans la répartition ; par ce moyen, en ne donnant pas davantage, on donnera cependant deux tiers de plus, puiſque le produit du bon ordre opérera une diſtribution dans deux tiers plus de mains, avec l'avantage ineſtimable de la répartition la plus égale poſſible. Vous demandez un travail immenſe, me dira-t-on, vous voudriez avoir un détail des pauvres de chaque Paroiſſe, pour ſçavoir à qui vous donnez, & combien vous aurez à donner, afin d'écarter le frelon, & de ne ſecourir que l'induſtrieuſe abeille. Je réponds que l'on devroit ſçavoir tout cela, ſi ce travail étoit fait, comme il devroit l'être, dans chaque Paroiſſe, que l'on pourra le trouver fait dans quelques-unes, & que dans celles où il ne ſera pas

fait, on pourra le faire plus promptement & plus aiſément qu'on ne penſe. Le travail n'eſt rien quand on a de la bonne volonté; hé! qui pourroit, ou qui oſeroit n'en pas montrer en pareille occaſion? Il eſt inutile de dire que ces recherches & ces diſtributions ne peuvent être mieux faites que par les *Curés & quelques perſonnes choiſies parmi les Notables*; les pauvres ne peuvent avoir d'économe, plus à portée d'être inſtruits de leurs beſoins. Je paſſe ſur les détails de ce travail; mais je m'arrêterai ſur la nature de la choſe à diſtribuer. Les diſtributions de commeſtibles content fort cher donnent beaucoup d'embarras, contentent un très-petit nombre de gens, & laiſſent les plus néceſſiteux ſans ſecours. L'argent ſeul peut écarter tous ces inconvéniens, & ſecourir l'enfant au berceau comme le vieillard, l'homme ſain comme le malade, parce que c'eſt la ſeule choſe qui ſe plie à l'infini à la variété des beſoins des hommes, en quelqu'état qu'ils ſoient. Je puis appuyer ces réflexions d'autorités d'un grand poids, puiſque je puis citer un *Arrêt du 14 Novembre 1693, qui ordonne qu'aulieu de pain, il ſera diſtribué, par forme d'aumônes ſix vingt milles livres*, &c. Les motifs furent les mêmes que ceux que je préſente, & comme les beſoins des hommes, leurs infirmités, *&c.* ont été & ſeront auſſi toujours les mêmes, dans quelque temps, & ſous quelque ciel qu'ils vivent, cette legiſlation peut être, en pareilles circonſtances, celle de tous les peuples policés. C'eſt donc la ſeule choſe qu'on doive diſtribuer au peuple, puiſque c'eſt en même temps la ſeule qui puiſſe complettement remplir les vues du bienfaiteur.

Ma derniere réflexion portera ſur le temps où ces diſtributions produiront le plus grand effet; perſonne ne doute que c'eſt pendant l'hyver, & ſur-tout dans ce temps d'inaction abſolue dont j'ai parlé * derniérement. On ne ſçauroit trop recommander ces jours accablans & ruineux à la ſollicitude du Gouvernement & des Citoyens aiſés. Deux diſtributions faites dans ces moments, feront plus de bien que quatre dans d'autres parties de l'année. Tout ce que je viens de dire, conduit à une concluſion bien ſimple: dans la néceſſité de faire des diſtributions au peuple, en obſervant trois choſes. 1°. *De l'ordre dans la diſtribution.* 2°. *Diſtribution en argent.* 3°. *Le choix du temps de la diſtribution.* On aura fait pour l'humanité tout ce qui dépendra de cette même humanité.

* *Gazette N°. 98.*

ANNONCES DE LIVRES.

Avvertimenti d'una madre a ſuo figlio, &c. Conſeil d'une mere à ſon fils qui eſt ſur le point d'entrer dans le monde, poëme traduit de l'Italien, par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice du Roi & de la République de Pologne, 1 vol. in-12, chez Vente, Libraire, à la deſcente de la Montagne de Sainte Genevieve, à Paris.

Les Amateurs de la langue Italienne, & toutes les ames honnêtes, ſçauront gré au traducteur de leur avoir fait connoître l'ouvrage d'une mere tendre & éclairée, qui a eu le plus grand ſuccès en Italie. Comme on a eu en vue les jeunes Dames qui apprennent la langue Italienne, on a mis le texte en page de regard avec la traduction. Ce poëme eſt ſuivi de pluſieurs nouvelles pieces fugitives écrites en Italien, & traduites en François. La plupart étoient inconnues en France.

La partie typographique eſt très-ſoignée. On a eu ſoin de choiſir un format qui pût aller à la ſuite de cette belle collection des Auteurs Italiens, dont M. Prault vient d'enrichir le public.

Voyage en Siberie, fait par ordre du Roi en 1761, contenant les mœurs, les uſages des Ruſſes, & l'état actuel de cette Puiſſance; la deſcription géographique, & le nivellement de la route de Paris à Tobolsk; l'hiſtoire naturelle de la même route; des obſervations aſtronomique & des expériences ſur l'électricité naturelle, enrichi de cartes géographiques, de plans, de profils du terrein; des gravures qui repréſentent les uſages des Ruſſes, leurs mœurs, leurs habillemens, les Divinités des Calmoucks, & pluſieurs morceaux d'hiſtoire naturelle. Par M. l'Abbé Chappe d'Auteroche, de l'Académie royale des ſciences. A Paris chez Debure, pere, quai des Auguſtins 1768, 2 vol. in-4°. très grand format, en 3 parties.

Le ſecond volume contient la deſcription

du Kamtchatka, où l'on trouve, 1°. les mœurs & les coutumes des Habitans de ce pays ; 2°. la géographie du Kamtchatka & des pays circonvoiſins ; 3°. les avantages & déſavantages de cette contrée ; 4°. la réduction du pays par les Ruſſes, les révoltes arrivées en différens temps, & l'état actuel des Forts de la Ruſſie dans le Kamtchatka ; par M. Kracheninnikow, Profeſſeur de l'Académie des Sciences de Petersbourg, traduit du Ruſſe.

Les cartes géographiques forment un atlas ſéparé.

Cet ouvrage eſt très-bien exécuté, tant pour ce qui concerne la partie typographique, que pour la beauté du papier & l'élégance des gravures, dans la plupart deſquelles on admire la délicateſſe & le feu du burin de M. Tilliard qui a dirigé toutes les planches. Les matieres qu'il contient nous fourniront pluſieurs extraits dans nos Journaux. On a vu par le titre que nous venons d'annoncer, qu'elles regardent l'aſtronomie, la géographie, l'hiſtoire naturelle, l'agriculture, le commerce, les arts & l'hiſtoire, le premier extrait ſe trouvera dans le Journal de Janvier prochain.

MANIERE

De deſſecher les terres & les prairies tirée d'un Ouvrage Italien intitulé tratatto della ſeminazione Dei Campi, & della coltivazione de' prati di Giambatiſta Ratti ; (*) *imprimé à Veniſe en 1765, traduction manuſcrite de M. Pingeron.*

Les eaux qui tombent du ciel en trop grande abondance, ou qui ſe répandent de toute autre maniere ſur la ſurface des terres & des prairies, y cauſent de grands dommages lorſqu'elles s'y arrêtent, ſoit parce que le terrein n'a pas aſſez de pente pour en faciliter l'écoulement, ſoit parce qu'il s'y trouve d'autres obſtacles qui produiſent le même effet. Le long ſéjour des eaux diſſout d'une part les ſels qui fécondent les terres & les racines encore tendres des jeunes plantes, cédant à l'action & au poids de l'eau, s'alterent & ſe pourriſſent. D'ailleurs, les fortes glaces, les inſectes qui abondent dans les eaux ſtagnantes, nuiſent prodigieuſement à la végétation. Je crois que pour prévenir tant de maux, il convient de creuſer deux foſſés très-profonds qui ſe croiſent au milieu du champ, à faire quantité de petits foſſés dans les intervalles qui reſtent, leſquels aboutiront aux deux foſſés principaux, leur nombre doit être tel que les eaux puiſſent toutes s'y retirer. J'ai pris cette précaution dans une terre que je poſſéde à Sanbenedetto dans le Montferrat. Un de mes champs d'où les eaux ne pouvoient point s'écouler, me rapportoit à peine la moitié de la ſemence, je me déterminai à le couper de foſſés ſelon la méthode que je viens de décrire, il eſt devenu le plus fertile de toutes mes terres. Je ne prétends pas donner cette méthode comme une nouvelle découverte, mais je ne cherche qu'à confirmer mes compatriotes de la réalité des avantages qu'elle m'a procurés. Je ne ſçaurois donc trop les exhorter pour leur utilité particuliere, & pour le bien de l'humanité, d'en vouloir faire uſage.

COMMERCE.

DE LONDRES.

NOus ſommes informés de bonne part que le paſſage du Nord Oueſt a été découvert dernierement par un Navigateur qui eſt actuellement à Londres, & qu'il a promis

(*) *Le fond de cet ouvrage eſt tiré des pluſieurs Auteurs François, tels que MM. Duhamel, Châteauvieux, Patullo & Credo. M. J. B. Ratti, en ſçavant Agriculteur, a fait l'application de leurs principes dans les choſes où ils pouvoient convenir. On trouve à la fin du livre qui eſt orné de belles planches, le parallele des récoltes de la même quantité de terrein du Montferrat, cultivé ſelon l'ancienne & la nouvelle culture. Les différences en faveur de cette derniere ſont prodigieuſes. Le ſieur Ratti a perfectionné la charrue à pluſieurs coultres de M. Duhamel, elle eſt infiniment plus ſimple & plus commode, on en verra la deſcription dans le grand ouvrage de M. Pingeron, ſur les arts utiles.*

de donner dans quelques ſemaines au public un Journal complet d'un voyage à la mer du Sud, & du retour, l'un & l'autre par la Baye de Hudſon.

Les commiſſions de Lisbonne pour le drap large d'Angleterre, ſont conſidérablement diminuées depuis peu, ce qui doit être attribué à ce que les Portugais achettent conſtamment de grandes quantités de draps manufacturés en France, & qui ſont importés chez eux par des Vaiſſeaux Hollandois.

Une lettre d'un particulier des Indes Orientales, à un de ſes amis à Londres, porte ce qui ſuit.

Quelques gens de l'équipage de notre Vaiſſeau, mouillé depuis trois mois avec deux autres de la Compagnie, dans un des principaux Ports de la Chine, pour attendre leur cargaiſon, entreprirent imprudemment de s'introduire dans une des Villes de la Chine, pouſſés à cela par une ſotte curioſité; mais les Chinois les ont tous maſſacrés, parce qu'ils ne ſouffrent jamais qu'aucun Européen examine & voie leurs manufactures & leurs arts. Après cet acte de cruauté, ils ont ſaiſi un de nos Vaiſſeaux, ce que les autres ayant vu, ils ſe ſont retirés promptement du Port ſans avoir leur cargaiſon.

On s'imagine que la ſoie crue de la Chine, qui pendant quelque temps a été une grande reſſource pour nos manufactures en ſoie, va augmenter de prix de 20 pour cent, attendu que l'exportation de cette marchandiſe, vient d'être défendue à la Chine. Nous donnons cet avis au public, pour que les Monopoleurs ne ſe prévalent pas de cette circonſtance, ce qu'ils ne manquent jamais de faire, quand bien même la deſtruction totale de la manufacture devroit s'en ſuivre, tant il mépriſent toute autre conſidération que celle de leur intérêt.

Un particulier arrivé nouvellement de France, nous a fait obſerver que le commerce des François dans les Indes orientales, eſt devenu plus conſidérable depuis 3 ans qu'il ne l'a été depuis l'établiſſement de la Compagnie Françoiſe des Indes. Le profit immenſe qu'ils y font, ſemble devoir être attribué à ce qu'ils ne ſe mêlent point des querelles que les Anglois leurs voiſins ſe font avec les Naturels du pays, par l'envie de s'aggrandir.

COURS DES CHANGES

PARIS. *le 7 Déc. 1768.*		LYON. *le 29 Nov.*		BORDEAUX. *le 25 Nov.*		LONDRES. *le 25 Nov.*	
							Eſcalins.
Amſterdam,	55 ¼	Amſterdam,	55 ½	Amſt.	55 ¼	Amſt. à 2 uſ.	34 10
Lond.	31 13 16	Auguſte,	51 ⅛	Lond.	31 ¾	Dito à vue,	34 6
Hambourg,	182	Vienne,	51 ¼	Hamb.	26 5 16e	Hamb.	33 3
Madrid,	14 17 6	Londres,	31 ¾	Paris c.	au p.		*Den. ſt*
Cadix,	14 16 6	Livourne,	95	*Dito*, à 3 uſ.		Paris, à un j. de d.	31 ½
Livourne,	95	Genes.	93	*du 28 Nov.*		D° à 2 uſ.	31 ¼
Lyon,	au p.	Madrid.	74 ¼	Amſterd.	55 ⅛	Bord.	31 ¼
		Cadix,	74	Lond.	31 7 8e	Cadix.	39
		Paris,	3 8e p.	Hamb.	26 5 16e	Liſb.	66 5 8e à ½
		Marſeille,	1 ¼ p	Paris c.	au p.	Livourne,	49 à ½ 5 8e
		Dépot p. cc.	3 8e				
		Piaſt.	48 10				

AVIS.

A vendre à Cherbourg, pour le 15 de Décembre préſent mois, 6500 morues, qui proviennent de la pêche du Navire le *Cherbourg*, Capitaine *Simeon Cleret*, venant du banc de Terre-Neuve.

EXTRAIT

Des Papiers Anglois du 24 Novembre 1768.

EXTRAIT

D'une Lettre écrite de l'Inde, par un Particulier à ſon ami à Londres, en date du Vaiſſeau le Lord Mansfield, de la rade de Tellichery, *le 15 Avril 1768.*

» Vous ne ſerez peut-être point fâché de » voir un petit détail d'une expédition que » nous avons faite depuis que je ſuis dans » ce pays. Il y a ici un Prince appellé *Hyder-Ally-Nag*, qui eſt un des plus puiſſants » de l'Inde. De Caporal qu'il étoit dans le » Corps des Sypahis, il a trouvé le moyen » d'uſurper tout le Pays depuis Bombay » juſqu'à Madraſſ. Il marcha en 1767 contre un de nos Nabots d'*Arcur* à la côte de » Coromandel avec une armée 100, 000 » hommes, quoique nous fuſſions alors en » paix avec lui. Mais au mois de Février » dernier, le Gouverneur & le Conſeil de » Bombay réſolurent de faire une expédition contre ſon principal établiſſement » ſur cette côte, appellée *Mangaloure*, » pays riche & fertile. On déſigna à cet » effet deux Vaiſſeaux Européens, le *Lord* » *Mansfield* & le *Comte de Chatham*, de 40 » canons appartenans à la Compagnie, & » on y joignit quatre ou cinq *Quaïches* pour » ſervir de Galliotes à bombes. Nous primes à bord 400 Européens & 800 Sypahis; nous partimes de Bombay le 16 » Février, & nous arrivames le 24 devant » Mangaloure. Nous rencontrames dans la » traverſée quatre grands Vaiſſeaux & pluſieurs petits dont nous nous emparames. » Le 25 nous débarquames nos Troupes, » & nous ne perdimes que quelques Chaloupes qui ſe briſerent, & les munitions » qui y étoient furent perdues. Le Commandant envoya ordre à bord des Vaiſſeaux pour en tirer les Matelots & Volontaires dont on pouvoit ſe paſſer, dans » l'intention de prendre d'aſſault un petit » Fort qui commandoit l'entrée de la riviere. Notre Vaiſſeau ſeul en fournit 50 » parmi leſquels je me trouvois, ainſi que » notre premier Officier. Le 26 à 3 heures » du matin, cent Matelots armés de piſtolets & de ſabres, munis de trois échelles, » & ſoutenus d'une Compagnie de Grenadiers, attaquerent & prirent le petit Fort, » n'ayant eu que trois ou quatre Matelots » bleſſés, parce qu'ils commirent l'imprudence de quitter le rempart avant que » l'ennemi eût rendu les armes. Il eſt étonnant que nous n'y ayons pas fait une perte » plus conſidérable, parce que les remparts » étoient garnis d'une eſpece d'hommes très-réſolus appelés *Maples*, qui jurent ſur » l'Alcoran de ne ſe rendre jamais aux » Chrétiens tant qu'ils reſpirent. Cette opinion, jointe à l'opiniâtreté des Matelots, » fut cauſe que pluſieurs de ces Maples » furent maſſacrés inhumainement. Il y en » eut 20 de tués, & autant de bleſſés mortellement, dont la plupart avoient juſqu'à 20 bleſſures à la tête & aux autres » parties du corps. Environ 40 d'entr'eux » s'étant adreſſés aux Officiers pour demander quartier, furent ſauvés du maſſacre, » quoique nos Soldats & nos Matelots euſſent appris que ces gens étoient imbus » du cruel principe de n'épargner jamais » la vie de ceux contre qui ils combattoient » & quoique nous ſuſſions bien qu'ils ne » nous auroient point fait grace, ſi nous » euſſions eu le malheur de tomber en » leurs mains, cependant nous crumes qu'en » qualité d'hommes & de Chrétiens, il » étoit de notre devoir de leur montrer » le bon exemple en les ſauvant, & de » les convaincre par-là de leur erreur.

» Il y avoit dans ce fort environ 200 hommes, mais ils ſe ſauverent par la porte, » & ils traverſerent la riviere. La priſe de » ce Fort étoit très-importante pour pouſſer l'expédition. Nous étions devenus » maîtres de la riviere, & nous pouvions » débarquer ſans aucun danger toutes nos » munitions, d'ailleurs nous pouvions incommoder le grand Fort.

» Le 29 nous fimes entrer toutes les » Chaloupes de la Flote dans la riviere, » avec le deſſein de la paſſer le lendemain » matin. Nous commençames à nous em» barquer le premier Mars à trois heures du » matin, nous eumes paſſé la riviere à » cinq heures, & nous marchames en droiture contre le Fort. Le Gouverneur » voyant notre réſolution, & craignant » d'être pris dans le Fort, monta à cheval, » & rangea toutes ſes troupes en bataille

» près de la porte, croyant nous arrêter » par ce moyen, mais après une légere eſ- » carmouche, ils s'enfuirent, & nous laiſ- » ſerent les maîtres d'un des meilleurs Forts » de pays. Nous n'eumes qu'un Capitaine » des Troupes de Marine, & un ſergent » des Grenadiers légérement bleſſés. Il eſt » certain que nous avons été très-heureux, » & que non ſeulement nous ſommes ve- » nus à bout de notre principale entre- » priſe avec peu de perte, mais que nous » nous ſommes mis en poſſeſſion d'un pays » très-riche & fertile. Il y avoit dans la » riviere quatre grands Vaiſſeaux & plu- » ſieurs petits, & le Fort étoit pourvu » d'une grande quantité de munitions de » toute eſpece. Le 11 Mars nous fimes voile » pour *Tellichery*, afin d'y prendre une » partie de notre cargaiſon de la Chine, » mais comme elle n'étoit point prête, on » nous a envoyé à une Place nommée *Co-* » *chine*. Nous n'y eumes pas le même ſuc- » cès qu'à *Mangaloure*, car ayant décou- » vert pendant notre traverſée quelques » Vaiſſeaux ennemis qui étoient à la côte, » nous mâtames & armames notre grande » Chaloupe & la Pinaſſe, & nous les en- » voyames vers les Vaiſſeaux; la Pinaſſe en » prit un, mais en voulant la remorquer, » un de nos gens fut tué, & nous croyons » que la priſe ne valoit point la peine qu'on » riſquât la vie d'un homme. J'eſpere que » notre expédition va finir, puiſque nous » ſerons obligés de quitter cette côte vers » le milieu du mois de Mai, pour nous ren- » dre à la Chine, & je me flatte de vous » revoir, ainſi que tous nos bons amis, au » mois de Juin ou de Juillet 1769.

Mangaloure eſt un établiſſement des Portugais à la côte de Malabar que *Heyder Ally* leur enleva l'année derniere, & quoique la Place ne ſoit pas extrêmement forte par elle-même, cependant comme c'eſt un excellent Port de mer & peu éloigné de la Capitale d'Heyder Ally, elle eſt d'une très-grande importance pour lui. Ceux qui ſont le plus verſés dans les affaires de l'Inde, ſont d'avis que ſi on avoit laiſſé à Mangaloure toutes les Troupes qu'on avoit envoyées de Bombay pour conquérir cette Place, il auroit été impoſſible à Heyder-Ally de la reprendre, mais au contraire elles ſe ſont retirées à ſon approche, & il s'eſt de nouveau rendu maître de la Place & de 150 hommes qu'on avoit laiſſés en garniſon dans le Fort avec tout l'argent, armes & munitions, qu'on y avoit portés de Bombay.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 7 Décembre 1768.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . .	713		*marc.*
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	5	*once.*
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	5	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 ℔ 20 g. à .	53	17 6	*marc.*
Idem à 11 ℔ 10 g. à . .	51	17 6	
Piaſtres.	48	10	

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. de Déc.
Boſcheron,	6^e.	S.	12
Nau,	41^e.	M.	12

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS;

Déc. 1768.	*Lundi 5.*	*Mardi 6.*	*Mercredi 7.*
Ac. des Indes. .	1242 ½	1235	1235
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅝. .	20		22
Prom. à 4 p ⅝. .	40 ½	41	41 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.	865	862 ½	862 ½
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.		10 ½	
3e. Loterie. .	1 p ⅝		au p. ½ p ⅝ 1767.
Annuités. . .			308
Coup. d'An. .	61 ½	61	61
Emp. de 50 mil.		38	38 ½
Emp. de 30 mil..	39	38 ½	39
Col. 1759. . .			
Canada. . .	43 ½	43 ½	43 ½
4e. L. Epoques.	14		14
Nouette. . .	38	38	38
Ac. de la caiſſe .			
CONTRATS.			
tirage de la C.	2e. 400 3e. 370		
	4e. 340		
Bretagne. . .			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 99.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Novembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BORDEAUX.

Lieux des Marchés.	Prix.
Agen.	24 9
Bazas.	26
Bergerac.	23 8
Blaye.	20 5
Bordeaux.	28* 8
Caſtel Jaloux.	25
Condom.	23 15
La Reolle.	28
Libourne.	
Marmande.	25 4
Monſſauquin	22
Nerac.	25 11
Nontron.	18* 5
Perigueux.	18 10
Ste. Foy.	22 17
Sarlat.	19 6
Villeneuve.	25 10

Prix Communs.	
From. le ſep.	23 10 16
Pain la liv.	2 10
Avoine le ſ.	9 12 3
Foin le q.	3 1 3
Paille le q.	1 6 9

PERPIGNAN.

Lieux des Marchés.	Prix		
	l.	ſ.	d.
Foix.	22	2	3
Montlouis.	22*		8
Pamiers.	22	7	11
Perpignan	31*		7
Prades.	28	18	7

Prix Communs.			
From. le ſep.	25	6	
Pain la liv.		2	10
Avoine le ſ.	8	10	9
Foin le q.	1	12	8
Paille le q.		16	2

RIOM.

Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.
Aurillac.	20	10	8
Brioude.	16*		9
Clermont	21*	6	
Iſſoire.	18	10	11
Mauriac.	20		
Riom.	20	5	4
St. Flour.	18		

Prix Communs.			
From. le ſep.	19	4	10
Pain la liv.		2	4
Avoine le ſ.	5	12	1
Foin le q.	2	7	3
Paille le q.		19	9

TOURS.

Lieux des Marchés.	Prix		
	l.	ſ.	d.
Amboiſe.	25	10	10
Angers.	23	9	
Beaugé.	21	2	5
Chât. du-Loir	21	13	4
Château-G.	22	8	10
Chinon.	22	8	3
Lafleche.	21	19	10
Laval.	28*	4	11
Le Mans.	26		5
Loches.	23	14	
Loudun.	21	8	6
Mayenne.	26	16	10
Montreuil-B.	19*	9	
Richelieu.	22	1	
Saumur.	23	15	7
Tours.	24	6	7

Prix Communs.			
From. le ſep.	23	8	1
Pain la liv.		2	7
Avoine le ſ.	6	11	4
Foin le q.	2	10	9
Paille le q.	1	2	11

DE ROUEN.

Suite de l'etat des Marchandiſes importées dans cette Ville venant de l'Etranger : Sçavoir,

De *Hambourg*, 6 barils d'acier, 7 barils d'arſenic, 4 barils d'azur, 73 tonnes de brai, 1 tonneau 7 barils 1 paquet 1 ballot 21 fonds 171 planches de cuivre, 4 futailles 20 tonneaux de cire, 2 futailles 2 tonneaux de couperoſe, 4 4 balles 1 ballot de duvet, 104 paquets de fer, 4 caiſſes de fer noir, 59 barils de fer blanc, 110 bottes 1 caiſſe de fil de laiton, 7 tonneaux de faulx, 25 tonnes, 75 flutes de goudron, 1 fu-

taille de garence, 2 tonneaux de jambons, 750 balles 7 ballots de laine, 8 tonneaux de limes, 7 futailles 2 caisses 1 baril 2 cofres de mercerie, 15 futailles 1 baril 3 caisses 1 ballot 2 paquets 1 boete de diverses marchandises, 2 futailles de mitraille & potin, 10000 barillets de noir de fumée, 36 tonneaux 1 baril de plumes à écrire, 1 ballots de plumes à lit, 4 rouleaux de tissu de ploc, 50 pieces 110 saumons de plomb, 5 tonneaux de quincaillerie, 6 tonneaux 5 barils de soie de porc, 2 caisses de verre.

De *Dantzick*, 20 barils d'amidon, 4 greniers 5940 sacs de bled, 64 barils de bierre de Lubeck, 1 baril de bierre médécinale, 15 barils de cendre, 10 flutes de goudron, 3 greniers de planches de sapin, 8 futailles 6 barils 2 balles de soies de porc, 20 sacs de seigle.

De *Stockholm*, 411 bottes d'acier, 35 barils de fer blanc, 2115 barres de fer, 6896 bottes de fil de laiton, 6 caisses 1 ballot 1 paquet de diverses marchandises, 9 balles de plumes à lit, 34 caisses 3 barils de taule.

D'*Amsford*, 29 fromages, 3 jambons, 6 caisses 2 barils de mercerie & tabac.

De *Whitby*, 338000 liv. d'alun d'Angeterre.

La suite dans d'autres Supplémens.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 14 au 22 Novembre 1768, il est entré dans ce Port 48 Bâtimens François & 17 Etrangers, venant de Petersbourg, de Carlshum, de Stockholm, de Clarence, de Bonne, de Malthe, de Chypre, d'Alexandrie, d'Alexandrette, de Seide, d'Acre, de Smyrne, de Salonique, d'Athenes, de Patras, de Corron, de Lalicate, de Palerme, de Trapano, de Terra-nova, de Messine, de Lipari, de Naples, de Misselonge, de Loristan, de Monte-alto, d'Araisse, de Saint Nicole, de l'Isle Dodin, de Porto Farino, de Livourne, d'Ancone, de Castellamare, de Malaga, de Barcelonne, de Gênes, de Nice, d'Antibes, de Savone, de la Cale, de Port-Maurice, de Port Vendre, de Narbonne, de Frejus, de Cette, d'Arles, d'Agde, de Cannes, de la Ciotat & de Toulon, chargés de diverses marchandises, mais parmi ces Navires quatre qui venoient d'Acre, 1 de Porto-Farino, 1 de Nice, 2 de Livourne, 1 de Bonne, 2 de Monte-alto, 1 de Loristan, 2 de Naples, 1 d'Athenes, 1 de la Cale, 2 d'Agde & 1 d'Ancone, étoient entierement chargés de bled.

DÉPART *de Navires.*

Il est sorti de ce même Port dans le même espace de temps 42 Bâtimens François & 18 Etrangers; des premiers, le Navire le *Saint Nicolas*, Capitaine *Pierre Lartigues* de Marseille, alloit à la Martinique; les autres alloient à Menton, à Monaco, à Toulon, à Arles, à Frejus, à Saint Tropès, en Roussillon, à Cette, a Luan, à Nice, à Antibes, à Genes, à Bandol, en Corse, en Italie, à Civita Vecchia, en Espagne, à Barcelonne à Palerme, à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Candie, à Tunis, à Nantes, au Havre & à Amsterdam, chargés de diverses marchandises d'epicerie & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traversiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1768. Du Mardi 13 Décembre.

AGRICULTURE.

De Madrid.

LA Société royale établie à Vergera, ſous le titre *d'Amis de la Patrie*, ouvrit le 18 Octobre dernier, ſes aſſemblées annuelles qui furent continuées juſqu'au 26. On lut dans ces différentes ſéances un diſcours ſur *la population, ſur les cauſes de ſa décadence & ſur les moyens d'y remédier*, & un autre *ſur les devoirs du Citoyen*; une diſſertation *ſur tout ce qui peut, depuis le ſiecle d'Auguſte juſqu'à préſent, aſſurer l'opinion où l'on eſt que le Domaine de la Biſcaye & les Provinces de Guipuſcoa & d'Alava, font partie de l'ancienne Cantabrie*; une autre *ſur l'origine & la formation des métaux*, & une troiſiéme *ſur les prés artificiels*, une lettre *ſur l'utilité des écrits publics en matiere d'économie & de politique*, *& ſur l'importance de cultiver cette ſcience*, & une autre où l'on avance que *la population ne dépend pas ſeulement de l'agriculture, mais encore de l'induſtrie*, enfin, on rendit compte des expériences, obſervations, notices & écrits que divers Auteurs avoient faits pendant le cours de cette année, relativement à l'agriculture, à l'économie rurale, à l'architecture hydraulique, à la Minéralogie & à la médecine. On examina publiquement, dans les mêmes ſéances pluſieurs Eleves ſur différentes parties d'études, & on termina ces exercices par l'annonce de trois prix, dont deux de mille réaux & un de quatre cens; le premier doit avoir pour ſujet *quelle eſt la méthode la meilleure & la moins diſpendieuſe de battre le grain?* Le ſecond, *quelle eſt la meilleure des trois eſpeces de ſoufflets employés dans les forges de fer, ou de ceux de cuir ou de ceux de bois, ou des trompes nommées communément* ayſarcas? Le troiſiéme, *quels ſeroient les moyens d'augmenter & d'améliorer l'agriculture & les troupeaux, ainſi que les pâturages des montagnes de la Province d'Alava?*

MANIERE

De ferrer les chevaux en Pologne, pour empêcher qu'ils ne gliſſent ſur la glace, tirée du voyage manuſcrit de l'Europe, par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice de Pologne.

Les peuples du Nord, de même que ceux de l'Orient, ſont peu dans l'uſage de ferrer leurs chevaux. Le ſol de ces contrées qui eſt preſque par-tout ſablonneux, ſemble les inviter à ne pas mettre de nouvelles entraves à l'animal le plus utile; cependant les Turcs ferrent quelquefois leurs chevaux, & ont même adopté un genre de ferrure qui leur eſt particulier, & qui ne ſçauroit convenir à un pays ſemé de cailloutages. Leur fer ne conſiſtent que dans une eſpece de plaque d'une forme un peu ovale relevée vers la pince du cheval, & qui va en ſe rétreciſſant vers les quartiers; cette plaque eſt percée d'un trou ovale plus ou moins grand, ſelon le pied de l'animal; les inconvéniens d'une pareille ferrure ſont trop

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

enſibles pour que l'on s'y arrête plus longtemps, & pour oſer la conſeiller dans tout autre pays. Les Polonois qui ne ferrent leurs chevaux gueres que des pieds de devant, ſe ſervent de fer tels que ceux qui ſont en uſage dans le reſte de l'Europe. J'ai cependant remarqué la différence ſuivante dans les fers qu'ils mettoient à leurs chevaux pendant la ſaiſon des glaces. Les éponges étoient un peu plus relevée qu'à l'ordinaire, & leur forme étoit celle d'un petit coin, l'une d'entr'elles étoit dans la direction des éponges ordinaires, & l'autre étoit placée paralielement à une ligne qui paſſeroit par la pince du fer en le partageant en deux parties égales. Il eſt aiſé de s'appercevoir que lorſque le cheval met alors le pied ſur la glace, il s'y crampone de maniere à ne pouvoir plus gliſſer, puiſque les deux cavités qu'il fait, ſont dans deux directions différentes. J'ai vu des chevaux ainſi ferrés des quatre pieds, marcher ſur la neige glacée avec la plus grande fermeté, tandis que ceux qui n'étoient point ferrés s'abbattoient très-ſouvent. On ſent bien que la ferrure dont on vient de donner la deſcription a quelques inconvéniens, ſur-tout pour les chevaux qui ſont ſujets à ſe couper. Elle ne ſçauroit même leur convenir; c'eſt à la prudence du Maréchal à diſtinguer les cas où tel ou tel cheval pourroit en avoir beſoin de préférence à ces cloux à glace qui ruinent les pieds des chevaux, & qui n'ont pas la même ſolidité que les crampons dont on vient de parler; tout leur artifice conſiſte dans la maniere dont ils ſont diſpoſés. D'ailleurs, l'expérience dépoſe en faveur de leur utilité.

On croit pouvoir ſe permettre ici une réflexion ſur la ferrure qui eſt une invention moins ancienne qu'on ſe l'imagine. (*) S'il eſt certains pays où les pierres, les cailloux, les pavés des Villes la rendent indiſpenſable, elle eſt cependant un obſtacle à l'allure du cheval par le poids ſuperflu qu'elle occaſionne; ſon effet eſt d'autant plus efficace, que le fer étant placé à l'extrêmité des jambes de l'animal, que l'on peut conſidérer comme des leviers, concourt à le fatiguer davantage, ſoit dans les épaules ou dans les hanches; d'ailleurs, après une longue courſe, l'ongle du cheval ne ſe dilatant pas d'une maniere ſenſible, ne pourroit-on pas préſumer qu'elle augmente un peu de volume, puiſque l'expérience fait voir qu'en ôtant alors quelques cloux, le pied eſt alors plus à ſon aiſe, l'animal ſe délaſſe plus promptement? Les chevaux Turcs, Tartares & Polonois avec leſquels il arrive de faire 30 lieues de France entre deux ſoleils, ne ſont point ferrés; cette différence ne pourroit-elle pas entrer pour beaucoup dans la légereté de leur allure? Lorſque nombre de ces chevaux paſſent en Sileſie où l'on commence à trouver des montagnes, des rochers & quelques cailloux, on ſe voit obligé de les ferrer, & il n'eſt plus poſſible d'en exiger le même ſervice.

(*) *L'Auteur a remarqué que les chevaux qui ſont repréſentés en nombre ſur les bas reliefs qu'il a vus à Rome & dans d'autres Villes d'Italie, étoient ſans fer. Il cite la fameuſe ſtatue équeſtre de Marc-Aurele Antonin qui eſt au capitole, les chevaux antiques attribués à Praxiteles & à Phidias qui ſont devant le Palais du Pape au Quirinal, nommé vulgairement Monte cavallo, & le beau cheval antique preſque auſſi grand que Nature qui eſt dévoré par un lion. On le voit dans l'une des cours du Palais du Capitole. Michel Ange en faiſoit tant de cas qu'il voulut bien le réparer.*

Grains et Farines a Paris.

État des différens prix du Froment, du ſeigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 3 juſqu'au Mercredi 7 Déc. 1768.

Il eſt arrivé à la Halle 116 muids, 5 ſeptiers de froment, 11 muids 4 ſeptiers de ſeigle, 355 muids 10 ſeptiers de farine; il reſtoit de l'autre marché 235 muids de froment, 6 muids de ſeigle, 511 muids, 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 351 muids, 5 ſeptiers de froment, 17 muids, 4 ſeptiers de ſeigle, 867 muids 2 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve, 24 muids 5 ſeptiers de froment, & il en reſtoit du marché précédent 118

muids 9 ſeptiers, ce qui a fait 143 muids 2 ſeptier.

Le Mercredi 7 Décembre, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1379 muids 1 ſeptier, tant bled que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 437 muids 1 ſeptier; de ſorte qu'il en eſt reſté 945 muids.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 31 ℔ le ſeptier; le ſeigle, de 17 à 20 ℔; le from^t. a été vendu à la Grêve de 27 à 35 ℔.

Les farines blutées ont valu à la Halle de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 3 ℔ le *boiſſeau*; les farines de remoulage de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 3 ℔ 2 ß 6 ₰ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 10 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Novembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				LILLE.				PAU.				VALENCIENNES.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.				
Béfort.	20*	8	3	Aire.	27	10		Aire.	18*	6	8	Aveſnes.	30		
				Arras.	26	14						Bavey.	26	5	
				Bailleul.	32	5		Bayonne.	26*	10	3	Cambray.	30	13	4
Colmar.	19	18	9	Bapaume.	30	6									
				Bergues.	30	9		Dax.				Condé.	33*	6	8
				Bethune.	28	8	1					Givet.	26	15	
Haguenau.	20	2	8	Caſſel.	30			Mauleon.	23	12		Landrecy.	30	8	8
				Douay.	9	14									
				Dunkerque.	36*			Mont de-mar.	24			Mariembourg.	29		
												Maubeuge.	27	10	7
Landau.	15*	15	1	Gravelines.	31	2									
				Heſdin.	25	12		Oleron.	23	12	9	Philippeville.	27		
				LILLE.	31	8	10								
Scheleſtat.	20	12	6	S. Omer.	27	14		PAU.	22	15		Queſnoy.	25*	6	3
				S. Pol.	2*	10						St. Amand.	32	5	
STRASB.	22	8		S. Venant.	30	6		S. Sever.	18	17	4	VALENCIEN-			
								Sauveterre.	24			NES.	30	15	
wiſſembourg.															
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	19	17	6	From. le ſep.	29	6	7	From. le ſep.	22	14	3	From. le ſep.	29	2	1
Pain la liv.		2	8	Pain la liv.		4	1	Pain la liv.		2	8	Pain la liv.		3	7
Avoine le ſ.	6	12	4	Avoine le ſ.	6	5	10	Avoine le ſ.	10	11	2	Avoine le ſ.	5	11	8
Foin le q.	2	1	8	Foin le q.	1	8	10	Foin le q.	1	18	9	Foin. le q.	1	4	4
Paille le q.	1	2	6	Paille le q	1	1	9	Paille le q.		17	8	Paille le q.		14	

DE CAEN.

Le 6 d'Octobre, ſur les cinq heures du ſoir, M. le Chevalier de Caligny, Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, âgé de 20 ans, ſe promenant le long des côtes de Lue, près de la *Délivrande*, apperçut à environ 50 pas dans la mer, un homme tout habillé, qui probablement étoit tombé du haut de la Falaiſe qui fait une pointe dans cet endroit, & eſt fort longue, & qui ſe noyoit. Ce jeune Officier appella

quelques payſans qui n'étoient pas éloignés, & fit tout ce qu'il put pour les engager à ſauver cet homme; mais voyant que la crainte du danger l'emportoit chez eux ſur tout ſentiment, & qu'aucun n'oſoit franchir le pas, il ſe jetta à la mer qui étoit aſſez groſſe, & commençoit à ſe retirer, & gagna juſqu'à cet homme que la marée, aidée du vent, emportoit, & qui, lorſqu'il parvint à lui, achevoit de ſe noyer; il l'attira ſur le rivage, & le fit porter dans le corps-de-garde de Luc qui étoit proche. Malgré tous les ſecours qu'il reçut ſur le champ du Château de Luc, & le grand feu qu'on fit pour le réchauffer, il ne fut pas poſſible de lui ſauver la vie. Cet homme inconnu, & qui étant ſans doute venu en pélerinage à la *Délivrande*, avoit été curieux de voir la mer, pouvoit être âgé de 60 ans, taille de cinq pieds quatre pouces, chauve, le reſte des cheveux & les ſourcils gris, les yeux bleus & fendus, le nez aquilin, la bouche un peu fendue, ayant un chapeau, une perruque ronde & noire, une redingote de pluche griſe, une veſte de drap gris d'épine, boutons unis, une culote de panne noire ciſelée, doublée de peau, des bas de laine gris bleu mêlés, des ſouliers fins avec des boucles de pincebeck, une bonne chemiſe auec des manchettes d'une petite dentelle large d'un demi-pouce, & des boutons de manche de pincebeck. On ne lui a point trouvé d'argent; il avoit dans ſes poches un mouchoir, une tabatiere, une clef & un tirbouchon; il a été inhumé le 8 à Luc.

On n'a pas cru en donnant au public avis de cet inconnu, devoir paſſer ſous ſilence cet acte d'humanité de M. le Chevalier de Caligny, qui lui fait tout l'honneur poſſible, & où il a fait voir qu'il n'eſt point d'obſtacle pour un cœur vraiment grand.

COSMOGRAPHIE UNIVERSELLE,

Phyſique & Aſtronomique, pour l'étude de tous les âges de l'Hiſtoire de format in-4°. grand papier, dirigée par M. PHILIPPE, *de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, Cenſeur royal & Profeſſeur d'Hiſtoire 1768.*

Cet ouvrage deſtiné à ſervir de guide & de commentaire dans la lecture des livres hiſtoriques, peut accompagner, à plus forte raiſon, les meilleures méthodes que nous avons pour étudier la Géographie, entr'autres celle qui eſt dédiée à Mlle. *Crozat*, celles des Abbés *Langlet du Frenoy* & *Lacroix*. Il eſt actuellement compoſé de 32 cartes toutes lavées & enluminées à la maniere des Ingénieurs, & chacune eſt du prix de *ſeize ſols* l'une dans l'autre. On le livre au public avec la précaution de l'encartonner ſolidement, & d'y placer des onglets d'attente pour les cartes qu'on donnera ſucceſſivement de ſix *mois en ſix mois*.

Il contient les 32 articles ſuivants.

1°. L'Hémiſphere céleſte ſeptentrional, 1 f.

2°. L'Hémiſphere céleſte méridional, 1 f.

3°. La projection générale de l'ancien & du nouveau monde, 1 f.

4°. *Orbis vetus*: le monde connu des anciens pour l'intelligence de l'hiſtoire profane, 1 f.

5°. Les quatres parties du globe terreſtre, 4 f.

6°. Le Dannemarck, la Norwege & la Suede, 1 f.

7°. La Ruſſie d'Europe, la plus vaſte des couronnes du Nord, ſuivant ſon état actuel, 1 f.

8°. Les Gaules ſous les trois Monarchies qui les partageoient quand Clovis en fit la conquête, 1 f.

9°. La France, avec dix feuilles pour le développement des 30 Provinces de ce Royaume. 11 f.

10°. Une Allemagne générale pour les premieres études, 1 f.

11°. Les cantons Suiſſes, les ligues des Griſons, leurs Alliés & leurs Sujets. 1 f.

12°. La Pologne avec la Lithuanie, la Curlande, *&c.* 1 f.

13°. L'Eſpagne, y compris le Portugal, 1 f.

14°. Une Italie générale pour les premieres études 1 f.

15°. L'Italie ſeptentrionale, l'Italie moyenne & l'Italie méridionale, 3 f.

16°. Carte de la Turquie d'Europe & de la Hongrie, 1 f.

17°. Les Iſles Britanniques, c'eſt-à-dire, l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, 1 f.

Total, 32 cartes, dont le prix, la relieure en carton compriſe, eſt de 27 ℔.

La cosmographie, que nous annonçons comme une nouveauté digne d'être accueillie du public, ne peut que gagner infiniment à l'examen, & sur-tout être d'une utilité peu commune pour les premieres études. Outre le soin & l'exactitude qu'on peut remarquer, elle renferme quantité d'accessoires astronomiques, tels que l'indication des climats, la durée des jours & des nuits, le calcul des distances dans la carte réduite du globe terrestre, & des degrés de la longitude diminuée dans celle de la France, *&c.* Ce qui ne se rencontre dans aucun autre atlas de ce format. Il se vend à Paris, chez *Dessaint & Lallain, Libraires.*

COMMERCE.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandises qui ont été vendues à l'Orient le 28 Nov. 1768.

SÇAVOIR:

SAlempouris blancs, de 12 aunes sur 7 huit.
1 A à 14 l. 17 s.
1 A. K à 16 l. 1 s.
1 A à 15 l. 19 s.
1 A. K à 16 l. 3 s.
1 A à 17 l. 1 s.
Dito de 12 à 12 aun. & demie sur 7 huit.
S B 18. à 19 l. 3 s.
2 A à 20 l. 13 s.
2 A. K de 21 l. 16 s.
2 A de 22 l. 3 s. à 22 l. 5 s.
2 A K de 22 l. 5 à 22 l. 1 s.
2 A de 22 l. 16 s. à 22 l. 5 s.
2 A K à 23 l. 1 s.
3 A à 30 l.
3 A à 31 l. 3 s.
3 A à 30 l. 12 s.
Dito de Mazulipatam, d'idem sur idem.
1 S M à 31 l. 10 s.
Guinées blanches, sorte Holland. de 28 à 28 aun. & demie sur 5 six.
1 G H de 28 l. 1 s. à 28 l. 18 s.
Dito de 28 aun. sur 5 six à 7 huit.
1 G H de 26 l. 15 s. à 28 l. 10 s.
1 G H de 31 l. 1 s. à 31 l. 16 s.
1 G H à 33 l.
Dito sorte ordinaire, de 28 aun. sur 7 huit.
1 B à 36 l.
Dito de Ceilan, d'idem sur idem.
1 b S à 40 l. 1 s.
Dito de Kareikal, d'idem sur idem.
1 b k de 39 l. 2 s à 39 l.
Dito ordinaires, d'idem sur idem.
1 B de 38 l. 17 s. à 39 l. 1 s.
Dito de Ceylan d'idem sur idem.
G B C à 41 l. 3 s.
G B C de 43 l. 8 s. à 43 l. 14 s.
1 B S à 43 l. 14 s.
Dito ordinaires d'idem sur idem.
1 B de 43 l. 15 s. à 44 l. 3 s.
Dito de Ceylan d'idem sur idem.
1 B S de 44 l. 5 s. à 44 l. 7 s.
Dito de Kareikal, d'idem sur idem.
1 B K à 47 l. 1 s.
1 B K à 47 l. 2 s.
Dito de Ceilan d'idem sur idem.
1 B S à 47 l. 2 s.
Dito ordinaires, d'idem sur idem.
1 B à 47 l. 14 s.
Dito de Ceylan en demi piece, de 14 aunes, sur 5 six & plus.
D G B C de 19 l. 6 s. à 19 l. 9 s.
Dito de Ceylan en pieces, de 28 à 28 aun. & demie sur 7 huit.
G B C de 40 l. 6 s. à 40 l. 7 s.
Dito ordinaires, de 28 aun. sur 7 huit.
2 B de 50 l. 1 s. à 50 l. 18 s.
Dito de Ceylan d'idem sur idem.
2 B C à 15 l. 2 s.
Dito de Kareikal d'idem sur idem.
2 B k de 53 l. 2 s. à 52 l. 1 s.
Dito ordinaires, d'idem sur idem.
2 B de 55 l. 11 s. à 55 l. 16 s.
Dito de Kareikal, d'idem sur idem.
2 B k de 55 l. 3 s. à 55 l. 4 s.
Dito ordinaires d'idem sur idem.
2 B de 57 l. 17 s. à 58 l. 2 s.
Dito de Kareikal d'idem sur idem.
2 B k à 59 l. 3 s.
Dito ordinaires d'idem sur idem.
2 B de 60 l. 18 s. à 59 l. 4 s.
Dito ordinaires, de 28 & demie à 29 aun. sur 7 huit.
3 B à 74 l.
3 B de 80 l. 4 s. à 82 l. 5 s.
4 B de 82 l. 5 s. à 84 l. 6 s.
4 B de 95 l. 19 s. à 96 l. 6 s.
4 B de 100 l. 6 s. à 100 l. 11 s.

La suite à l'Ordinaire prochain.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. le 10 Déc. 1768.		CADIX. le 22 Nov.		MARSEILLE. le 25 Nov.		AMSTERDAM. le 5 Déc.	
Amsterdam,	55 ¼	Paris,	77	Londres,	31 ¼	Paris, 54 5 8e. à 11 16e	
Lond.	31 13 16e	Amst.	96	Amst.	54 ¼	à 2 uf.	54 ⅛ à ½
Hambourg,	182 ¾	Lond.	40 ¼	Cadix,	15. 2	Lond.	34 6 ½
Madrid,	14 19	Madrid.	au pair	Madrid,	15 6	Madrid.	93 ½ à 5 8e
Cadix,	14 18	MADRID. le 28 Nov.		Livourne,	97 ½	Cadix.	93 ½ à 5 8e
Livourne,		Londres,	40 ¼	Naples	86, 85 ½	Lisbonne	45 7 8e
Lyon,	⅛ b.	Amsterd.	96 ¼	Gênes,	95 ½	Veniſe,	88 5 8e
		Paris,	15 7	Paris,	1 p % b.	Gênes,	
		Cadix.		Lyon.	1 p % b	Livourne,	86 5 8e
				Montpellier	1 p % B.	Hamb.	33 15 16e
				Piaſtres,			

OBSERVATIONS

Sur les réponſes au parere inſérées dans la feuille N°. 65.

L'aſſurance eſt un contrat ſinalagmatique qui oblige également les deux parties, ainſi il ſuppoſe en elles une égale connoiſſance de la matiere qui fait le contrat & de toutes ſes circonſtances.

L'aſſurance eſt un contrat de commerce, il ſuppoſe donc que la bonne foi, l'ingénuité, la candeur en ſont la baſe, & que les parties ne cherchent point à ſe tromper réciproquement.

Le contrat de réaſſurance eſt fondé ſur les mêmes principes, il eſt abſolument la même choſe que celui d'aſſurance.

Cela poſé, ſi l'aſſureur G. qui s'en fait réaſſurer à Nantes, ſi ſon correſpondant, ſon aſſocié P. D. ont eu quelques connoiſſances de la perte du Navire la Société, des ſoupçons, des préſomptions de cette perte, ſoit par des lettres particulieres, ſoit par le bruit commun, ſoit par le rapport de quelque Capitaine, ou par quelqu'autres voies, ils ont dû en prévenir les réaſſureurs, & qu'on ne diſe pas que le mot de *bonne ou mauvaiſe nouvelle*, inſéré dans une police, mette à couvert de tout, & ſoit equivalent au détail de ces mêmes nouvelles. Ricard, ſur le négoce d'Amſterdam, p. 254, dit poſitivement que les aſſurances faites ſur bonnes ou mauvaiſes nouvelles, ne ſont valables qu'autant que la police en fait mention tout au long; il veut même que l'aſſuré ſoit en état de déclarer par ſerment qu'il n'en ſait point d'autres que celles qui y ſont détaillées.

En effet, les primes d'aſſurances qui varient ſuivant les circonſtances, & ſuivant l'expoſé que fait un aſſuré de l'état actuel où l'on ſuppoſe, où l'on ſoupçonne, où l'on préſume la choſe aſſurée, ne variroient plus, ſi on ne donnoit jamais aucun détail; ou ſi ces nouvelles ſont contenues dans une lettre, on doit la repréſenter à l'aſſureur, & c'eſt un uſage conſtant dans les Places de commerce que les aſſurés communiquent aux aſſureurs, dans toutes les occaſions les nouvelles qu'ils ont reçues ou qu'ils reçoivent des choſes aſſurées, lorſqu'elles intéreſſent un tant ſoit peu les aſſureurs qui ne manquent pas de ſigner ou de parapher les lettres qu'on leur repréſente. Si les détails qu'on fait à l'aſſureur ne ſont que verbaux, on les couche tout au long dans la police; le mot vague de bonne ou mauvaiſe nouvelle, ne ſuffiſant pas pour fixer, & ne pouvant ſignifier autre choſe ſinon qu'on n'a eu aucune nouvelle de la choſe qu'on aſſure depuis ſon départ.

D'après cet exposé, s'il eſt juſtifié que l'aſſureur de Bordeaux, ou que ſon correſpondant de Nantes, ont eu des connoiſſances plus amples & plus particulieres, ou même contraires à celles contenues dans la lettre du 14 Mars, la police doit tomber de plein droit.

A l'égard de l'augmentation de prime, elle n'y vient point du tout; ou la police de réaſſurance doit ſubſiſter en entier, ou bien elle doit être annulée en entier, point de milieu.

QUESTION

Sur les aſſurances.

Meſſieurs les Négocians, & particuliérement ceux dans le commerce des aſſurances ſont priés de donner leur ſentiment ſur l'utilité ou ſur le danger des aſſurances à l'année ou au mois, ce qui revient à la même choſe.

On lit dans le ſupplément de Deniſart, édition de 1768, page 17, colonne premiere, qu'il n'y a point de temps limité pour l'aſſurance, que celle qui ſe fait par mois eſt uſuraire, qu'auſſi eſt-ce une invention des Juifs.

On prie le continuateur de Deniſart, ou ceux qui adopteroient ſon ſentiment, de vouloir bien expliquer un peu comment ils entendent que l'aſſurance au mois ou à l'année eſt uſuraire, & ſur quoi ils ſe fondent pour en attribuer l'invention aux Juifs. On ſe réunit généralement à leur attribuer celle des lettres de change, mais on ne ſe rappelle point qu'aucun Auteur leur ait jamais fait honneur de quelque partie relative au contrat d'aſſurance.

On ne queſtionne que pour s'inſtruire, & par cela même, la réponſe telle qu'elle ſoit, ne peut être qu'utile à ceux qui, ſans être dans le commerce, ne croyent point au deſſous d'eux d'en poſſéder quelques notions.

DU HAVRE, *le 2 Décembre 1768.*

La nuit du 30 Novembre au premier Décembre, un ouragan furieux a cauſé des avaries conſidérables à tous les Navires qui étoient dans ce Port: les vents qui étoient d'une violence peu ordinaire, ſouffloient de la partie de l'Oueſt ſud-Oueſt.

DE NANTES, *le 3 Décembre 1768.*

Depuis 8 jours il fait un temps affreux ſur les parages de cette Ville. La Loire a conſidérablement augmenté, les pluies ſont continuelles, il y a du tonnerre & des éclairs, & les vents de Sud ſouffient avec tant de violence ſur nos côtes, qu'il y eſt arrivé dix naufrages & avaries. Un Capitaine Hollandois rapporte avoir trouvé pluſieurs balles & baliots de coton à la mer. Des lettres de la Rochelle & de Bordeaux annoncent de pareilles tempêtes dans leurs parages, & qu'un Navire Hollandois a été brûlé à la Rochelle par la chute de la foudre. Un autre Navire chargé de troupes a fait naufrage, & une frégate du Roi eſt rentrée à l'Iſle de Ré démâtée de tous ſes mâts. On dit auſſi qu'il y a eu un *vi mair* de 14 pieds à la Rochelle & dans d'autres endroits de la Baye de Biſcaye, & on craint encore d'apprendre d'autres malheurs de cette nature.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 10 Décembre 1768.*

	H	ß	
Or de Portugal, à . . .	712		marc.
Du Mexique à	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	710		
Ducats à	97	5	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	5	
Or à 20 karats à . . .	83		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	51	17 6	
Piaſtres.	48	10	

NOUVELLE ESPECE

De toile peinte décrite dans le voyage manuſcrit de l'Europe, par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au ſervice du Roi & de la République de Pologne.

Ceux qui ont parcouru le vaſte domaine de la République de Pologne, s'étonnent

du peu de progrès que les Arts libéraux & méchaniques y ont faits, à peine y voit-on des manufactures des étoffes de premiere néceſſité. L'agriculture eſt le ſeul objet vers lequel les Polonois ont tourné toute leur attention, encore ne l'ont-ils pas porté en général au point où elle devroit être dans un pays qui en tire toute ſa richeſſe. Je n'examinerai point ſi cette brave Nation connoit ſes véritables intérêts en négligeant ce que ſes voiſins cultivent avec le plus grand empreſſement. Cependant depuis que l'on écrit ſur l'économie publique, ſoit en France, ſoit en Angleterre & même en Italie, le goût des établiſſemens utiles s'eſt répandu par toute l'Europe. Quelques Seigneurs Polonois n'ont point dédaigné d'établir des manufactures ſur leurs terres. Parmi celles que l'illuſtre famille des Malachowski a établi à Konski, il y en a une de toiles peintes aſſez ſinguliere pour que je m'arrête à en faire la deſcription.

Les toiles que l'on y fabrique ont tout l'éclat des étoffes de Turquie, & ſont preſque au vil prix des toiles peintes. Elles ſont tiſſue d'un fil de chanvre ou de lin le plus blanc qu'il eſt poſſible, avec des lames d'or ou d'argent faux. Après que l'Ouvrier a paſſé quatre ou cinq fois la trame de fil ou de coton, il paſſe celle de lame. Cette toile dont la chaine eſt de même fil que celui de la trame, ayant été ainſi tiſſue, on y imprime, ſuivant la méthode en uſage pour les toiles peintes, un deſſein quelconque.

On meuble des ſalles de compagnie pendant l'Été, & même les appartemens à la campagne avec ces toiles peintes. Elles ont l'avantage de jetter le plus grand éclat ſurtout aux lumieres, & coutent peu. Il eſt aiſé de voir qu'elles ne peuvent ſervir qu'à des tapiſſeries ou autres parties d'un ameublement qui ne ſont pas expoſé au frottement.

On fabrique dans la même Ville des armes à feu très-eſtimées. Le fer qu'on y emploie ſe tire des mines voiſines. Il a la même ductilité que le meilleur fer de Suede, & peut-être du Royaume d'Arragon. La Pologne poſſéde bien des thréſors que ſes Habitans n'y ſoupçonnent pas, tels que des marbres, du granite & du porphire de toute eſpece qui ſe trouvent dans cette partie des Monts Krapacks, qui eſt au midi de ce vaſte Royaume.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. de Déc.
L'Empereur,	1e.	M.	16
Fauveau,	7e.	L.	16
Gaultier,	8e.	M.	14
Boutet de M.	17e.	P.	14
De Courmont,	18e.	M.	15
Baillot,	23e.	P.	17
Baroy,	27e.	N.	16
Guidy,	30e.	P.	16
Radix pere,	33e.	M.	14
D'Eaubonne,	37e.	P.	14
De la Bretaiche,	40e.	T.	16
De Ste. Luce,	47e.	t.l.	14
De Lauge,	48e.	M.	15
Patu,	56e.	P.	16
Rouillard,	58e.	M.	15
Pannelier,	63e.	M.	16

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Déc. 1768.	Jeudi 8.	Vendredi 9.	Samedi 10.
Ac. des Indes.		1230. 35 30	1230
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅋.		21	
Prom. à 4 p ⅋.			41 ½
Bill. de la Com.			
Ac. des Fermes.		862 ½	860
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		au p. 1767.	au p ½ b.
Annuités.	FESTE.		
Coup. d'An.		61	61
Emp. de 50 mil.		38 ½.	38 ½
Emp. de 30 mil.		39	39 ½ 40
Col. 1759.			
Canada.		43 ½	
4e. L. Epoques.		14 ½	14 ½ 12e 19 ½
Nouette.		38 ½	38 ½
Ac. de la caiſſe.			
CONTRATS.			
tirage de la C.		4e. 346. 5e 342	
Bretagne.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 100.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 30 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François, 8 Anglois & 1 Hollandois; ſçavoir, des François, la *Marie Thérèſe* de 100 tonneaux, Capitaine *Jean-Jacques Legrand* de Dunkerque, venant de Bordeaux chargé de vin & de 120 ſacs de marons; l'*Eliſabeth* de 50 tonneaux, Capitaine *Vincent Chaſſin* de l'Iſle-Dieu, venant de Libourne avec 40 tonneaux de vin & 1 partie de marons; l'*Eliſabeth* de 72 tonneaux, Capitaine *Nicolas Quoniam* de Cherbourg, venant de Charente avec 125 tierces d'eau-de-vie; le *Benjamin* de 80 tonneaux, Capitaine *François Turbé* de la Rochelle, venant de Seudres; la *Princeſſe Adelene* de 139 tonneaux, Capitaine *Jacques Floueſt* de Dieppe ainſi que le ſuivant, venant comme lui de Marennes; l'*Aimable Catherine* de 119 tonneaux, Capitaine *Charles Mariette*, chargés tous trois de 377 muids de ſel & de 9 tonneaux de vin; des Anglois, la *Dorothée* de 160 tonneaux, Capitaine *Mathieu Eaden*; la *Catherine* de 70 tonneaux, Capitaine *Jacques Sinclair*; la *Nouvelle Britannia* de 130 tonneaux, Capitaine *Robert Harriſſon*, venant tous trois de Sunderland chargé de charbon de terre; le *Heros* de 110 tonn. Cap. *Jean Bowie*, venant d'Air en Ecoſſe chargé de tafia; la *Loyale Jeanne* de 90 tonneaux, Capitaine *Thomas Halfinght*; le *Lion* de 46 tonneaux, Capitaine *John Franks*, venant tous deux de Londres chargés de fer, plomb, tabac en feuilles, douves & autres marchandiſes; la *Volonté d'Amis* de 20 tonn. Cap. *James Orshun*; le *Devoir* de 22 tonneaux, Capitaine *Benjamin Stevens*, venant tous deux de Rocheſter ſur leſt; les *Deux Freres* de 38 tonneaux, Capitaine *Pierre Kainie* Hollandois, venant de Terveer chargé de thé, bleu de Pruſſe & autres marchandiſes.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de tems 7 Navires Anglois & 2 Hollandois, ſçavoir, des Anglois, le *Dunkerque* de 96 tonneaux, Capitaine *Joſeph Wallon*; le *Watſon* de 60 tonneaux, Capitaine *André Stuart*; le *Kent* de 98 tonneaux, Capitaine *Richard Wood*, allant tous trois à Londres chargés d'eau-de vie, d'indigo & d'autres marchandiſes; la *Mouche* de 90 tonneaux, Capitaine *Jacques Blair*; le *Patrick* de 74 tonneaux, Capitaine *Criſtophe Fenron*, allant à Bergues en Norwege charges de tafia, genievre, tabac, thé & autres marchandiſes; le *Hardwick* de 120 tonneaux, Capitaine *Michel Owner*, allant à Newcaſtle; la *Fortune* de 70 tonneaux, Capitaine *Henry Hayt*, allant à Sunderland tous deux ſur leſt; des Hollandois, le *Jeune Pierre* de 48 tonneaux, Capitaine *Arimaat*, allant à Terveer avec futailles vuides; le *Jeune Michel* de 90 tonneaux, Capitaine *Jean Verſteegh*, allant à Dorts chargé de cafe, tabac & autres marchandiſes.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 27 au 30 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 2 Navires François & 2 Etrangers; ſçavoir, la *Marie Auguſte*, Capitaine *Perigaud*, venant de Treguier chargé de 2704 boiſſeaux d'orge; le *Ruſé*, Capitaine *Lemoine* de Saint Malo, venant de ce même endroit chargé de 90 milliers de morue ſeche; le *Glaſcow*, Capitaine *Craig* Ecoſſois, venant de Glaſcow chargé de 186 boucauts de tabac pour Paris; le *Speedwell*, Capitaine *Marsh* de Biddifort, venant de Corck chargé ce 1205 barils de bœuf.

DÉPART *de Navires.*

Du 28 au 30 Novembre il eſt ſorti de ce même Port un Navire François & 5 Etrangers; ſçavoir, la *Suzanne*, Capitaine *Gordon*, venu de Penzance allant à Rouen avec ſon chargement d'étain; l'*Anne Chriſtine Friderick*, Capitaine *Jalle Janſen* Danois; la *Paix*, Capitaine *Luer Danker* Hollandois; l'*Affening* ou l'*Eſpérance*, Capitaine *Meſſing* Bremois, allant tous trois à Hambourg chargés de ſucre & de café; la *Concorde*, Capitaine *Tompſon* Anglois, allant à Newcaſtle ſur leſt; la *Lotterie*, Capitaine *Stuart* de Plimouth, venu de Cornouaille, parti pour Feecamp.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 25 Novembre au 2 Decembre 1768, il eſt

entré dans ce Port 2 Navires François, ſçavoir, le *Saint Jacques*, Capitaine *Jacques le Palmee*, venant de Breſt chargé de ſuif & fufils; & la *Sainte Anne*, Capitaine *François Clequin*, venant de Vannes chargé de ſuif & de chandelles; & trois étrangers, ſçavoir, le *Saint Joſeph & deux Amis*, Capitaine *Theodore Fereira*, venant de Bayonne chargé de réſine; le *Soleil levant*, Capitaine *Abraham Wiebes*; la *Dame Gertrude*, Capitaine *Ary Vander-Moſt*, venant tous deux de Roterdam, le premier chargé de ſoufre, fromages, poëles de fer, broſſeries, caves de ſix flacons, barbançons, fufils & plâtre, & l'autre ſur leſt.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 5 Navires François & 2 Etrangers; des François, la *Marie Anne* de 150 tonn. Capitaine *Cadou*, la *Cigale* de 250 tonneaux, Capitaine *Milleau*, allant au Cap; l'*Algonquin* de 130 tonneaux, Capitaine *Pavie*, allant à Saint Marc; la *Marie Anne*, Capitaine *Jean Cauchon*, allant à Porto en Portugal avec peaux de veaux corroyées; la *Sainte Barbe*, Capitaine *Jean Gatineau*, allant à Libourne avec feves; des Etrangers; le *Prophête Eliſée*, Capitaine *Geardes Lodewiks*, allant à Bruges avec vin Nantois, chataignes, prunes, coton en laine, cacao, ſyrop, café, ſucre brut & terré; le *Mai verd*, Capitaine *David Raymers*, allant à Hambourg avec peaux de veaux corroyées, thé, café, indigo, ſucre brut & terré.

Navires en Armement.

De Dunkerque, *le 1^er^ Décembre 1768.*

Il ſe trouve en charge dans ce Port les Navires le *Comte d'Eſtaing* de la Martinique & de 130 tonneaux, Capitaine *Pierre David*, Armateurs *MM. Cailliez* freres; le *Vermandois* de Dunkerque & de 250 tonneaux, Capitaine *Tobie Doſſehe*, Armateur *M. Philippe-Joſeph Rouſſel*; l'*Union* de Dunkerque & de 150 tonneaux, Capitaine *Antoine Vancaeſter*, Armateurs *MM. Cailliez* freres, tous trois pour la Martinique; l'*Aurore* du Cap François, de 90 tonneaux, Capitaine *Pierre Berlamont*, Armateur *M. Gillodts*; le *Vigilant* de Dunkerque & de 180 tonn. Capit. *Guillaume Bouteillé*, Armateurs *MM. Caſtely* freres, tous deux pour le Cap; les *Deux Freres* de Dunkerque & de 200 tonneaux, Capitaine *Pierre Olyve*, Armateur *M. Jean François Drieux*; la *Madelaine* de Dunkerque & de 140 tonneaux, Capitaine *Nicolas Lobet*, Armateurs *MM. Carpeau & Gaſton Proteau*; la *Marie Roze* du Cap François & de 130 tonneaux, Capitaine *Jean-Baptiſte Julbin*, Armateur *Mademoiſelle Catherine Saladin*, tous trois pour la Martinique & le Cap; le *Mars* de Dunkerque & de 300 tonneaux, Capitaine *Jacques Suywers*, Armateurs *MM. Emmery & Vanhée* fils aîné, pour la Baſſe-Terre de la Guadeloupe.

De Nantes, *le 2 Décembre 1768.*

Les Navires François le *Baron d'Arros* de 300 tonneaux, Capitaine *Hiriart*, Armateurs *MM. Bouteiller*; la *Fidélité* de 400 tonneaux, Capitaine *Algan*, Armateur M. *Cadou*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Port au Prince, & le ſecond pour le Cap.

Les deux Navires Etrangers en charge dans ce même Port ſont l'*Amitié* de 130 tonneaux, Capitaine *Sioerd Douves*, Interprète le ſieur *Odiette* pour Bruges; & la *Notre Dame du Roſaire* de 35 tonneaux, Capitaine *François Ugalde*, Courtier le ſieur *Gros* pour Bilbao.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1768.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1768.